

Lutte contre le terrorisme: protection des infrastructures vitales

2005/2044(INI) - 13/06/2005

Le Conseil a pris note d'un rapport annuel sur la mise en œuvre du programme commun du Conseil et de la Commission visant à améliorer la coopération dans l'UE en vue de prévenir et de limiter les conséquences des menaces terroristes chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires (programme CBRN 2002) (*voir document du Conseil 8988/2005*).